



Plan d'ensemble de deux boucles

Cyclo-découverte

Des consignes de sécurité à respecter pour le bien de tous !

N'oubliez pas que les routes ouvertes à la circulation restent prioritaires aux intersections avec la voie verte

Soyez très vigilants avec les enfants et veillez, avant chaque intersection à ce que vos enfants soient à côté de vous N'hésitez pas à vous signaler en utilisant les avertisseurs sonores (sonnette) quand vous doublez d'autre usagers

**Soyez courtois avec les autres usagers
Respectez l'environnement naturel
ainsi que les équipements d'accueil et de signalisation**

*Sur les voies partagées,
Respectez le code de la route*

Les boucles Cyclo-découvertes vous sont proposées en toute liberté, pour vous faire découvrir un patrimoine naturel et culturel. En aucun cas l'association Partageons la Route en Cévennes ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident.

La voie verte d'Alès s'inscrit dans un axe nord-sud Lozère-Alès-Quissac-Sommières du schéma départemental des aménagements cyclables (Voie 70). Cette «épine dorsale» va progressivement irriguer d'autres projets sur les communes voisines

La voie verte est un aménagement à la fois utile au plan des déplacements urbains, en termes d'ossature d'un réseau qui se construit, et intéressant pour le randonneur qui aborde les Cévennes par le sud

La Voie verte permet aux randonneurs pédestres d'accéder à la ville d'Alès et de la traverser en toute sécurité. Ainsi, le chemin de grande randonnée GR 700 dit «Chemin de «Régordane» prend dorénavant à Alès la voie verte à partir du rond point de la rocade nord, jusqu'au Pont vieux.

Boucle Cyclo-découverte des Prairies

Projet porté par les associations:

Partageons la Route en Cévennes et Cyclo Rando Alès en Cévennes

Réalisation: Commune de Saint-Christol-lez-Alès.

Cofinancement:

Commune de Saint-Christol-lez-Alès

Conseil Départemental du Gard

